

Nombre de membres composant
le Conseil Municipal..... 45
Membres en exercice 45
Présents ou représenté.e.s
à la séance 44
Absent.e.s..... 01

COMMUNE DE FONTENAY-SOUS-BOIS

EXTRAIT DU REGISTRE

des

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération n°2021-03-15-DGS :

Vœu déposé par la majorité municipale pour une
gestion publique de l'eau

SÉANCE DU JEUDI 18 MARS 2021

- L'an deux mille vingt et un, le **dix-huit mars**, les membres composant le Conseil municipal de la Commune de Fontenay-sous-Bois, dûment convoqués le **douze mars**, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de **Monsieur Jean-Philippe GAUTRAIS, Maire**.

ETAIENT PRESENTS

M. GAUTRAIS, Mme KLOPP, M. CORNELIS, M. SEYE, Mme NAIT-BAHLOUL, M. MORA, Mme LELU, M. DAMIANI, Mme BENZIANE, M. GUENICHE, M. ORJEBIN, Mme BOUHADA, Mme CHARDIN, M. BRUNET, Mme MAFFRE-BOUCLET, M. MALLERIN, Mme GAUTHIER, M. CLERGET, Mme LARABI, M. LEBLANC, Mme VIENNEY, M. BATTAL, Mme SAINT GAL, Mme JANIAUX, M. RISPAL, M. NOMBO POATY, Mme MARTINEZ, Mme CHAMBRE-MARTIN, M. MATHIEU, Mme INDJA, M. BERTRAND, M. LECOQ, Mme AMSELLEM-SIMONNET, M. BEDOURET, Mme CAZALS.

EXCUSE.E.S – REPRESENTE.E.S

Mme FENASSE	a donné mandat à	M. ORJEBIN
M. LACHELACHE	a donné mandat à	Mme LARABI
Mme NIAKHATE	a donné mandat à	M. MORA
M. CHAMPETIER	a donné mandat à	Mme LELU
Mme GARNIER	a donné mandat à	Mme BENZIANE
Mme MICHEL	a donné mandat à	M. ORJEBIN
M. MULLER	a donné mandat à	Mme LELU
M. DAUMONT-LEROUX	a donné mandat à	Mme MARTINEZ
M. GUYOT	a donné mandat à	Mme LECOQ

ABSENT.E.S

Mme AVOGNON ZONON

Le Président ayant ouvert la séance, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil.

M. ORJEBIN ayant obtenu la majorité des voix, a été désigné pour remplir cette fonction qu'il a acceptée.

LE CONSEIL,

CONSIDERANT que le choix du mode de délégation du service de l'eau au Syndicat des Eaux d'Ile de-France devra être déterminé au mois de juin 2021 ;

CONSIDERANT que sur 31.000 services d'eau et d'assainissement les délégations au privé n'ont cours que pour 7.000 services ;

CONSIDERANT que la gestion publique dessert plus de 27 millions d'habitant-es ;

CONSIDERANT le manque de transparence de la gestion de l'eau et de l'assainissement des eaux usées par les entreprises privées alors que l'eau est indispensable à la vie et que la crise sociale et sanitaire fait « rage » ;

CONSIDERANT que la délégation de service Public « eau » n'apporte pas de réponse concrète en termes de droit à l'eau pour toutes et tous ;

CONSIDERANT les nombreuses mobilisations citoyennes ces dernières années en faveur de la gestion publique, écologique et citoyenne de l'eau et de l'assainissement pour notamment éviter les profits et les conventions marchandes, mobilisations qui ont mené à de nombreux passages en régie publique sur l'ensemble de la France ;

CONSIDERANT que ce bien vital relève plus que jamais d'une gestion responsable et désintéressée aux regards des enjeux humains de chaque bassin de vie, dans le cadre d'une gestion écologique du cycle de l'eau qui conditionne la vie, la paix, et la protection de la biosphère indispensable pour les générations futures ;

Après en avoir débattu,

A LA MAJORITE

Par 35 voix pour

M. GAUTRAIS, Mme KLOPP, M. CORNELIS, Mme FENASSE, M. MORA, M. LACHELACHE, Mme NIAKHATE, M. SEYE, Mme LELU, M. DAMIANI, Mme BENZIANE, M. GUENICHE, Mme NAIT BAHLOUL, M. ORJEBIN, Mme BOUHADA, M. CLERGET, Mme CHARDIN, M. BRUNET, Mme MAFFRE-BOUCLET, M. MALLERIN, Mme GAUTHIER, M. CHAMPETIER, Mme LARABI, M. LEBLANC, Mme VIENNEY, Mme GARNIER, Mme MICHEL, M. MULLER, M. DAUMONT-LEROUX, M. BATTAL, Mme SAINT GAL, Mme JANIAUX, M. RISPAL, M. NOMBO-POATY, Mme MARTINEZ.

Ne prends pas part au vote

Mme CHAMBRE-MARTIN, M. MATHIEU, M. GUYOT, Mme INDJA, M. BERTRAND, M. LECOQ, Mme AMSELLEM-SIMONNET, M. BEDOURET, Mme CAZALS.

Délibération n° 2021-03-15-DGS

Vœu déposé par la majorité municipale pour une gestion publique de l'eau

DECLARE que l'eau est un bien commun et demande l'instauration d'un droit à l'eau par la mise en place de la gratuité des compteurs et des premiers m³ d'eau vitaux au domicile principal ;

S'ENGAGE à la création de points d'eau potable, de bains-douches et de toilettes publiques gratuits et accessibles ;

PROPOSE la mise en place d'une tarification progressive ;

SE POSITIONNE au sein du Territoire Paris Est Marne et Bois pour que soit préparée la fin de la délégation de service public de l'eau potable ou de l'assainissement et pour la mise en place d'une régie publique, écologique et citoyenne de l'eau

Transmission électronique en

Préfecture du Val-de-Marne

le 22 MAR. 2021

Publication

le 22 MAR. 2021

Notification

le 22 MAR. 2021

Certifié exécutoire

Le Maire,

POUR EXTRAIT CONFORME

Jean-Philippe GAUTRAIS

Maire

